

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

AFFICHAGE OFFICIEL

Conformément aux articles L 2122-12 et R 2122-1 du code général des collectivités territoriales, les résultats de l'élection du maire et des adjoints, intervenue lors de la séance du conseil municipal du 22 Mars 2026, sont rendus publics.

À l'issue du vote, ont été élus :

- Maire : Monsieur Philippe CHARRETTE
- 1^{er} adjoint au maire : Monsieur Bruno FOUCHET
- 2^e adjointe au maire : Madame Marlène SIRET
- 3^e adjoint au maire : Monsieur Jean-Pierre MARTIN

Le présent avis est affiché à la porte de la mairie ce jour, le 22 Mars 2026 pour assurer l'information du public conformément à la réglementation en vigueur.

Le Subdray, le 22 Mars 2026

Le Maire,



Philippe CHARRETTE